

BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

NOTE DE SYNTHESE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Suite au vote de la loi NOTRe, portant nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace le bilan des opérations exécutées au cours de l'exercice tant en terme de dépenses que de recettes. Elaboré par l'ordonnateur, le compte administratif doit être en parfaite cohérence avec le compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité, à savoir le Trésorier Principal.

Ce « bilan comptable » se compose de deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui s'analysent comme suit :

Résultat de l'exercice 2019 :

	Recettes totales	Dépenses totales	Résultat de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12/2019	Résultat net	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé fin 2019
Section de fonctionnement	1 862 321,90	1 787 613,09	74 708,81		74 708,81	548 908,71	623 617,52
Section d'investissement	1 691 029,01	1 446 668,44	244 360,57	-94 818,84	149 541,73	388 595,99	538 137,72
Total du budget	3 553 350,91	3 234 281,53	319 069,38	-94 818,84	224 250,54	937 504,70	1 161 755,24

Ce budget comprend la gestion des cinq équipements à caractère touristique et de loisirs gérés par la Ville, à savoir le camping, le port de plaisance, l'aérodrome de Mâcon-Charnay, la patinoire synthétique et le centre équestre de Mâcon Chaintré.

Analyse de la section de fonctionnement :

◆ **Recettes de fonctionnement :**

Chapitre	Désignation	Recettes 2019
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 462 433,87
74	Dotations et participations	8 205,00
75	Autres produits de gestion courante	12 278,19
77	Produits exceptionnels	69 862,37
042	Opérations d'ordre	309 542,47
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		1 862 321,90

◆ **Analyse des recettes de fonctionnement :**

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées :

- ✓ Des recettes des activités des cinq équipements pour un montant total de 1 462,43 K€ comprenant entre autres :
 - Les entrées au camping,
 - Les contrats d'amarrage au port de plaisance,
 - Les activités équestres, à savoir la dispense de cours, les balades en poney ainsi que l'accueil de stages,
 - Les taxes d'atterrissage et les droits de stationnement à l'aérodrome,
 - Les ventes de carburant au port de plaisance ainsi qu'à l'aérodrome,
 - Les locations des structures du centre équestre (boxes principalement) ainsi que celles de l'aérodrome (hangars) et du port de plaisance (bâtiments techniques – snack et locaux associatifs),
 - Et accessoirement les recettes liées à la patinoire.
- ✓ De la dotation de décentralisation liée à l'aérodrome (8 K€),
- ✓ De produits divers de gestion courante (12 K€) principalement constitués des remboursements des consommations électriques ainsi que des licences liées à l'activité équestre,
- ✓ Des produits exceptionnels (70 K€) comprenant entre autres les recettes liées à des cessions d'actifs (10 K€) ainsi que celles consécutives au solde du contentieux avec la société chargée des travaux de réhabilitation de la piscine du camping,
- ✓ Des opérations d'ordre liées à l'amortissement des subventions d'équipement (310 K€).

◆ **Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre	Désignation	Dépenses 2019
011	Charges à caractère général	583 581,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	573 354,18
65	Autres charges de gestion courante	7 775,08
66	Charges financières	45 566,17
67	Charges exceptionnelles	7 717,48
68	Dotations aux provisions pour dépréciations	24 245,16
042	Opérations d'ordre	545 373,92
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT		1 787 613,09

◆ **Analyse des dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont composées :

- ✓ Des charges à caractère général des cinq équipements, comprenant, entre autres, les fluides (190 K€), les dépenses d'entretien des biens immobiliers et mobiliers (80 K€), les taxes foncières (66 K€), les frais liés aux contrats de maintenance (12 K€), les frais d'actes et de contentieux (18 K€) dans le cadre des litiges liés aux travaux d'extension du port de plaisance et à la gestion du snack, ainsi que les charges de prestations de service diverses (23 K€) composées essentiellement des frais de maréchalerie et d'enlèvement des fumiers pour l'activité équestre.
- ✓ Des dépenses de personnel (573 K€) affecté à la gestion des équipements touristiques et faisant l'objet d'une refacturation en interne par le Budget Principal de la Ville,
- ✓ Des autres charges de gestion courante (8 K€) composées exclusivement du passage à perte des créances devenues irrécouvrables du fait d'insolvabilité des débiteurs,
- ✓ Des charges financières liées aux intérêts de la dette (46 K€),
- ✓ Des provisions pour risque de dépréciation de créances (24 K€) constituées compte tenu du risque de non recouvrement de certaines créances,
- ✓ Ainsi que des dotations aux amortissements (545 K€).

Analyse de la section d'investissement :

◆ **Recettes d'investissement :**

Chapitre	Désignation	Recettes 2019
13	Subventions d'investissement	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	940 000,00
21	Immobilisations corporelles	19 246,25
040	Opérations d'ordre	545 373,92
041	Opérations patrimoniales	36 408,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 691 029,01

◆ **Analyse des recettes d'investissement :**

Le financement des investissements portés sur l'exercice a été réalisé par l'encaissement d'un fonds de concours de MBA pour 150 K€, un montant d'autofinancement de 236 K€ et par la souscription d'un nouvel emprunt à hauteur de 940 K€.

◆ **Dépenses d'investissement** :

Chapitre	Désignation	Dépenses 2019
21	Immobilisations corporelles	593 321,28
16	Emprunts et dettes assimilées	507 395,85
040	Opérations d'ordre	309 542,47
041	Opérations patrimoniales	36 408,84
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 446 668,44

◆ **Analyse des dépenses d'investissement** :

Les investissements portés par la Ville en 2019 s'établissent à 593,32 K€. Ils concernent principalement les opérations suivantes :

- ✓ l'achèvement de la construction d'un bâtiment à usage de restauration à l'aérodrome de Mâcon-Charnay,
- ✓ la réhabilitation de la piste de taxi-way à l'aérodrome de Mâcon-Charnay,
- ✓ l'aménagement d'un parking à proximité du restaurant de l'aérodrome,
- ✓ l'installation d'équipements de vidéosurveillance au port de plaisance,
- ✓ l'achat de divers équipements pour le port de plaisance pour le parcage des bateaux.

◆ **Focus sur la dette au 31/12/2019** :

L'endettement du budget annexe Equipements Touristiques et de Loisirs, rapproché des comptes de gestion de la Trésorerie Principale, s'établit au 31 décembre 2019 à 5 520,51 K€ contre 5 087,91 K€ au 31 décembre 2018.

L'encours de dettes au 31 décembre 2019 est composé à hauteur de 91,06 % d'encours à taux fixe et 8,94 % d'encours à taux variable, et il n'intègre aucun emprunt classé à risque.

Un emprunt de 940,00 K€ a été mobilisé au cours de l'exercice 2019 pour financer la réhabilitation de la piste de taxiway ainsi que l'achèvement de la construction du restaurant sur le site de l'aérodrome de Mâcon-Charnay.

Les remboursements en capital des emprunts effectués sur 2019 s'établissent à 507,40 K€.

Les charges financières se sont établies pour 2019 à 45,57 K€. Le taux moyen des charges financières pour l'année est de 0,84 %.